

Envoi par courrier et par télécopieur : (514) 840-3060

Québec, le 17 novembre 2003

M. Patrick Arnaud
Hydro-Québec – Équipement
Direction principale – Projets de production
Développement de projets
855, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Qc) H2L 4P5

Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique de la Péribonka par Hydro-Québec

Monsieur,

En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

- Est-ce que les montants prévus, présentés dans le projet d'entente avec la communauté Innu de Mastheuiatsh, incluant le versement pour la ligne de transport, sont les mêmes que ceux de l'entente finale signée avec la communauté (document PR3.1, page U-9) ? Si ce n'est pas le cas, quelles sont les modifications portées aux montants prévus initialement ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 20 novembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. M^{me} Josée Pépin